



OBJECTIFS

Pay plan 2010

La mobilisation des commerciaux du GEO a permis de faire avancer leurs revendications !

En ce début d'année, la population commerciale Géo vient d'exprimer clairement son mécontentement par rapport à son Plan de Rémunération Variable 2010 en soutenant massivement la pétition revendicative de la CGT.

A l'issue de négociations de vos représentants CGT avec la DOCBC, cette dernière a accepté certains points de la plate forme revendicative et vient de confirmer sa position en adressant un communiqué à la force de vente.

Cela concerne les points suivants :

1. La POP (Prime sur le chiffre d'affaires) : Bonification du chiffre d'affaires de x 1,2 si les remises MEC et CSP n'excèdent pas 50 %.

La DOCBC accepte les remises MEC et CSP jusqu'à 50% au lieu de 30% (pour le 1^{er} semestre).

2. La POS (Prime sur les solutions) : Maintien de l'objectif à **10 %** et prise en compte du chiffre d'affaires POS si les remises MEC et CSP n'excèdent pas 50 %.

La DOCBC accepte les remises MEC et CSP jusqu'à 50% au lieu de 30% (pour le 1^{er} semestre). L'objectif POS passe de 10% à **13%** au lieu des 15% prévus (pour le 1^{er} semestre).

3. La PAT (Prime d'Activité Trimestrielle)

La DOCBC accepte de baisser l'objectif marge pour les vendeurs Grande clientèle, **de 10%** au lieu de 15% tout en neutralisant la marge négative.

4. Déclenchement de la prime de commissionnement POP et POS à partir de 60 % de réalisation du Chiffre d'affaires.

La DOCBC confirme qu'un rattrapage annuel sera effectué sur la POP pour les vendeurs ayant atteint une réalisation entre 60 et 70% sachant que le montant de la prime sera divisé par deux.

CGT UES CANON

17, quai du Président Paul Doumer 92414 Courbevoie cedex
E-mail : cgt.ues.canon@free.fr - Site Internet : www.cgtcanon.com

5. Prise en compte des reliquats dans le Chiffre d'affaires et donc dans la rémunération.

La DOCBC n'a pas répondu favorablement à notre demande.

Il est clair que si la mobilisation a permis un certain nombre d'avancées, il n'en reste pas moins qu'elles ne répondent que partiellement à l'attente de la force de vente.

Vos élus CGT rencontreront la DOCBC lundi matin afin d'aborder les points de désaccords.

D'autre part, concernant le projet de verticalisation, la direction a pris la lourde responsabilité, quitte à commettre un délit d'entrave, de le déployer en début d'année. Alors que la direction avait indiqué que ce projet n'induirait pas de conséquences négatives pour les commerciaux, on constate qu'un certain nombre de commerciaux se sont vus retirer des listes clients sans aucune compensation. **Vos élus lors de la réunion de CCE du 18 janvier aborderont ce point.**

Nous invitons les commerciaux à rester solidaires et à rester mobilisés.

